



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est tenue le 18 mai 2016 à 19 h en la salle du conseil de
l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle – district 1
Monsieur Yan Major – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR ROBERT COUTU,
MAIRE

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 10.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2016

201605-131 1.1

Madame la conseillère Françoise Lachapelle propose de modifier l'ordre du jour soumis pour y ajouter le point 10.1, lequel ordre du jour se lirait alors comme suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Ordre du jour de la séance ordinaire du 18 mai 2016

2 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Procès-verbal de la séance du 20 avril 2016

3 DÉPÔTS DE DOCUMENTS

3.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du Règlement sur les finances (29-2013) au 12 mai 2016

3.2 Dépôt de l'état comparatif combiné des résultats des activités financières de la Ville de Montréal-Est pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016

3.3 Dépôt de l'adjudication pour l'application de la délégation de pouvoir à la trésorière dans le cadre des appels d'offres publics adjugés au plus bas soumissionnaire – Vente d'obligations par soumissions publiques

4 RAPPORTS DES SERVICES

4.1 Adoption d'un système de pondération et d'évaluation des offres de services professionnels dans le cadre du contrat pour l'impartition de la gestion du parc informatique

5 RÈGLEMENTS

6 CONTRATS

- 6.1 Octroi du contrat pour la location d'un camion écuereur d'égout à l'entreprise Joe Johnson Équipement inc. – Projet TP-ST 2016-08AM – 40 701,15 \$ taxes incluses
- 6.2 Exercice de l'option de renouvellement pour le contrat TP-ST 2014-10 – Collecte et transport des déchets domestiques sur le territoire de la Ville de Montréal-Est jusqu'au 30 juin 2017
- 6.3 Entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dans le cadre du projet TP-ST 2016-01 – Installation d'une bordure sur l'avenue Montréal-Est
- 6.4 Octroi du contrat pour la fourniture d'un mini tracteur chargeur sur roues, neuf 2016 à l'entreprise J. René Lafond inc. – Projet TP-ST 2016-10A – 118 677,20 \$ taxes incluses

7 PERSONNEL

8 AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

9 DIVERS

10 AFFAIRE NOUVELLE

- 10.1 Don au Relais pour la vie 2016 – 500\$

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir pris la proposition d'amendement en délibéré, le président d'assemblée la juge recevable.

Cette proposition est appuyé par monsieur le conseiller John Judd.

L'amendement est agréé à l'unanimité.

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 mai 2016 tel que modifié par l'ajout du point 10.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX 2

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 2016

201605-132 2.1

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 avril 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS 3

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 29-2013 - RÈGLEMENT SUR LES FINANCES

201605-133 3.1

La trésorière dépose le Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 29-2013 - *Règlement sur les finances* au 12 mai 2016.

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF COMBINÉ DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2016

201605-134 3.2

La trésorière dépose, séance tenante, l'état comparatif des résultats des activités financières de la Ville de Montréal-Est pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016.

DÉPÔT DE L'ADJUDICATION POUR L'APPLICATION DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA TRÉSORIÈRE DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES PUBLICS ADJUGÉS AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE - VENTE D'OBLIGATIONS PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES

201605-135 3.3

La trésorière informe le conseil, qui en prend acte, du dépôt de l'adjudication pour l'application de la délégation de pouvoir à la trésorière dans le cadre des appels d'offres publics adjugés au plus bas soumissionnaire – vente d'obligations par soumissions publiques.

RAPPORT DES SERVICES 4

ADOPTION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU CONTRAT POUR L'IMPARTITION DE LA GESTION DU PARC INFORMATIQUE

201605-136 4.1

Considérant que les systèmes de pondération et d'évaluation des offres de services professionnels déjà utilisés par la Ville ne correspondent pas pour les services professionnels relatifs à l'impartition de la gestion du parc informatique;

Considérant qu'il y aurait lieu d'adopter une grille spécifique pour ce type de contrat.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurnet,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'adopter le système de pondération et d'évaluation des offres de services professionnels pour l'impartition de la gestion du parc informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENTS 5

CONTRATS 6

OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION D'UN CAMION ÉCUREUR D'ÉGOUT À L'ENTREPRISE JOE JOHNSON ÉQUIPEMENT INC. - PROJET TP-ST 2016-08AM - 40 701,15 \$ TAXES INCLUSES

201605-137 6.1

Considérant que dans le cadre du projet TP-ST 2016-08AM – Contrat pour la location d'un camion écurer d'égout la Ville de Montréal-Est a lancé un appel d'offres public;

Considérant les besoins d'opérations de nettoyage annuel du réseau d'égouts sanitaire et pluvial;

Considérant que les opérations sont faites en régie avec la location d'un camion écurer d'égouts approprié pour douze (12) semaines au total, au printemps et à l'automne;

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues et, qu'après analyse, seul le plus bas soumissionnaire est jugé conforme, soit :

- Joe Johnson Équipement inc. pour un montant de 40 701,15 \$ taxes incluses;

Considérant que cette dépense est prévue au budget 2016.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'octroyer le contrat pour le projet TP-ST 2016-08A – Contrat pour la location d'un camion écurer d'égout à l'entreprise Joe Johnson Équipement inc. pour un montant de 40 701,15 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

EXERCICE DE L'OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR LE CONTRAT TP-ST 2014-10 – COLLECTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS DOMESTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST JUSQU'AU 30 JUIN 2017 – 128 093,65 \$ TAXES INCLUSES

201605-138 6.2

Considérant que le contrat de service pour la collecte et le transport des déchets domestiques sur le territoire de la Ville de Montréal-Est arrivera à échéance le 30 juin 2016;

Considérant que le contrat TP-ST 2014-10 – Collecte et transport des déchets domestiques offre l'option de renouvellement d'une année (clause 4.2 du cahier des charges);

Considérant qu'après vérification, il serait avantageux monétairement que la Ville se prévale de l'option de renouvellement aux mêmes termes et conditions, lesquels sont assujettis à une indexation selon l'indice d'ensemble des prix à la consommation ;

Considérant que la Direction des travaux publics et des services techniques se dit satisfaite du travail effectué dans le présent contrat;

Considérant que nous étudions la possibilité d'aller en appel d'offres regroupé avec les villes liées ou les arrondissements voisins afin de répondre aux différentes exigences de collectes prévues au Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR);

Considérant que l'entreprise JR Services Sanitaires accepte que le contrat soit prolongé jusqu'au 30 juin 2017 selon les termes et conditions du cahier des charges du devis.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'approuver le renouvellement du contrat TP-ST 2014-10 – Collecte et transport des déchets domestiques sur le territoire de la Ville de Montréal-Est selon l'option 2, jusqu'au 30 juin 2017, pour un montant annuel de 128 093,65 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTENTE AVEC LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA DANS LE CADRE DU PROJET TP-ST 2016-01 – INSTALLATION D'UNE BORDURE SUR L'AVENUE DE MONTRÉAL-EST

201605-139

6.3

Considérant que dans le cadre du projet TP-ST 2016-01 – Installation de bordures de protection sur l'avenue de Montréal-Est entre les rues Victoria et Sainte-Catherine, une entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada est nécessaire pour la tenue des travaux;

Considérant que le projet d'entente a été vérifié par la Direction du greffe et de l'urbanisme, et jugé conforme;

Considérant que l'impact financier sera réparti ainsi : 69 575 \$ taxes incluses payables par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et 69 575 \$ payables par la Ville de Montréal-Est;

Considérant que cette dépense est prévue au budget 2016.

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'approuver l'entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dans le cadre du projet TP-ST 2016-01 – Installation d'une bordure sur l'avenue de Montréal-Est;

D'autoriser la dépense de 69 575 \$ payable par la Ville de Montréal-Est pour la tenue des travaux relatifs au projet TP-ST 2016-01 – Installation d'une bordure sur l'avenue de Montréal-Est;

De financer la somme de 69 575 \$ par le fonds de roulement, laquelle sera remboursée sur une période de 10 ans;

D'autoriser le greffier à procéder à la signature de ladite entente avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Ville de Montréal-Est pour le projet TP-ST-2016-01 – Installation d'une bordure sur l'avenue de Montréal-Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROJET TP-ST 2016-10A – FOURNITURE D'UN (1) MINI TRACTEUR-CHARGEUR SUR ROUES, NEUF 2016 – 118 677,20 \$ TAXES INCLUSES

201605-140

6.4

Considérant que dans le cadre du projet TP-ST 2016-10A – Fourniture d'un (1) mini tracteur-chargeur sur roues, neuf 2016, la Ville a lancé un appel d'offres public;

Considérant que deux (2) fournisseurs ont déposé une soumission et qu'après analyse, une (1) seule a été jugée conforme, soit :

- J. René Lafond inc.;
- Équipements Robert inc., jugée non conforme;

Considérant que pour ses besoins d'opérations, la Direction des travaux publics et des services techniques ne retiendra pas les options 6 et 7 telles que prévues au devis, en ce sens, la soumission la plus basse, est :

- J. René Lafond inc., pour un montant de 118 677,20 \$ incluant les taxes

Considérant que cette dépense était prévue dans l'enveloppe budgétaire au PTI 2016.

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'octroyer le contrat TP-ST 2016-10A – Fourniture d'un (1) mini tracteur-chargeur sur roues, neuf 2016 au fournisseur J. René Lafond inc., pour un montant de 118 677,20 \$ taxes incluses;

De payer cet achat en immobilisation à même les disponibilités du fonds de roulement de la Ville et de financer cet achat sur une période de 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL	7
------------------	----------

AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS	8
--------------------------------------	----------

DIVERS	9
---------------	----------

AFFAIRE NOUVELLE	10
-------------------------	-----------

DON AU RELAIS POUR LA VIE – 500 \$

201605-141	10.1
-------------------	-------------

Considérant la demande du président d'honneur du Relais pour la vie 2016, monsieur Sylvain Castonguay;

Considérant que cette œuvre tient à cœur à de nombreux montréalais;

Considérant que cette cause pourrait bénéficier de l'appui de la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,
Appuyé par madame la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

De donner un montant de 500 \$ pour le Relais pour la vie 2016 qui se tiendra le 27 mai prochain au Sanctuaire de la Réparation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

201605-142

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
